

# Demande de proposition technique et financière pour le raccordement d'un Immeuble au réseau public de distribution de SRD

## Résumé

Ce document est à utiliser pour une demande de raccordement d'un immeuble à usage résidentiel ou tertiaire. Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différents éléments à remplir par le demandeur d'un raccordement au Réseau Public de Distribution géré par SRD. Le dossier de demande de raccordement permet à SRD d'effectuer l'étude de raccordement et d'établir une proposition technique et financière de raccordement au demandeur. Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le demandeur.

Indice	Date application	Objet de la modification
A	29/02/2012	Création

Accessibilité	Libre <input checked="" type="checkbox"/>	SRD <input type="checkbox"/>	Confidentielle <input type="checkbox"/>
---------------	---	------------------------------	---

# DEMANDE DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UN PROGRAMME IMMOBILIER

## A- CONTENU DU DOSSIER

Les documents suivants sont **indispensables** à l'instruction de votre dossier :

- le présent document** complété et signé par vos soins
- un plan de situation (échelle 1/25000ème ou 1/10000ème) avec la localisation du projet
- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) comprenant :
  - la position du ou des coffrets comprenant le coupe circuit principal collectif
  - l'emplacement du placard pour la colonne électrique
- un plan de découpage des différents lots par niveau avec leur puissance de dimensionnement

Le plan de situation et le plan parcellaire doivent **également** être adressés sous format informatique par e-mail à l'adresse suivante : **etudes@srd-energies.fr**

## B- INTERVENANTS DU PROJET

### B1- Demandeur du raccordement

C'est le maître d'ouvrage du projet, la proposition technique et financière sera donc établie à son nom.

Nom et Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse d'envoi du devis : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° de téléphone joignable en journée : \_\_\_\_\_

### B2- Tiers habilité

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers pour traiter la demande de raccordement en son nom ?

Non  Oui

Si oui, la proposition de raccordement doit être adressée au :

Demandeur  Tiers habilité

Nom et Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse d'envoi du devis : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° de téléphone joignable en journée : \_\_\_\_\_

### B3- Autres Intervenants (Architecte, Bureau d'étude, entreprise d'électricité...)

#### Intervenant 1 :

Nom et Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse d'envoi du devis : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° de téléphone joignable en journée : \_\_\_\_\_

#### Intervenant 2 :

Nom et Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse d'envoi du devis : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° de téléphone joignable en journée : \_\_\_\_\_

### C- LOCALISATION DU PROJET

Nom du projet : \_\_\_\_\_

Adresse du chantier : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

N° de section cadastrale : \_\_\_\_\_ N° de parcelle : \_\_\_\_\_

### D- DESCRIPTION DETAILLE DU PROJET

Surface totale de l'immeuble (SHON) : \_\_\_ m<sup>2</sup>

Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Présence de parking souterrain :  Oui  Non

Nombre de cages d'escalier (si connu lors de la demande de pré-étude) : \_\_\_\_\_

Nature de la construction :  Neuve  Rénovation

Chauffage et/ou climatisation électriques :  Oui  Non

Usage résidentiel prépondérant :

Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches D1 « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel » : \_\_\_\_\_

Usage autre que résidentiel (tertiaire...)

Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches D2 « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usages autres que résidentiel » : \_\_\_\_\_

*Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la norme NF C14-100 définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par SRD pour le calcul des canalisations.*

**Puissance de raccordement** : \_\_\_\_\_ kVA

### E- VALIDATION

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature :

**Fiche D1 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel**

<b>Désignation de l'immeuble :</b> _____	<b>Fiche D1 n°</b> _____
--	--------------------------

**Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque lot, la norme NF C14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir.**

*Pour mener l'étude de raccordement de l'immeuble, nous considérons que la valeur de la puissance de raccordement de chaque lot résidentiel est monophasée. Si votre projet prévoit l'alimentation en triphasé d'un lot résidentiel, nous vous demandons de le préciser dans la colonne P.Racc. individuelle.*

*Le nombre de points de raccordement est à préciser par niveau et par cage d'escalier (un tableau par cage d'escalier). Si l'immeuble comporte plus d'une cage d'escalier, il vous suffit de remplir autant de fiches que nécessaire pour décrire la totalité de l'immeuble et renseigner le nombre de fiches effectivement remplies, à l'endroit réservé à cet effet dans le cadre D.*

Cage d'escalier n° : \_\_\_\_\_

Niveau	Logements (usage résidentiel)						Locaux non résidentiels <b>Usages à détailler dans le tableau dédié ci-dessous</b>		Nombre de points de raccordement
	T1/T2 ou S ≤ 35 m <sup>2</sup>		T3/T5 ou 35 m <sup>2</sup> < S ≤ 100 m <sup>2</sup>		T6 ou plus S > 100 m <sup>2</sup>		Nbre en monophasé	Nbre en triphasé	
	Nombre	P.racc individuelle	Nombre	P.racc individuelle	Nombre	P.racc individuelle			
<b>Totaux</b>									

Détail des usages des locaux non résidentiels :

N° lot / Référence	SHON (en m2)	Segment d'activité / Usage	Puissance de raccordement (en kVA)	Chauffage / Climatisation électriques

## Fiche D2 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usages autres que résidentiel

Désignation de l'immeuble :	Fiche D2 n°
-----------------------------	-------------

### Domaine de tension BT

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque lot, la norme NF C14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir en fonction du type de local à desservir.

N° de cage d'escalier	Niveau	N°lot	Surface	Segment d'activité	Puissance du raccordement du lot	Monophasé	Triphasé	Chauffage ou climatisation électriques

### Domaine de tension HTA

Lorsque les usages électriques d'un lot dépassent la puissance de 250 kVA, le raccordement de celui-ci s'effectue en HTA. Dans ce cas, remplir le tableau ci-après :

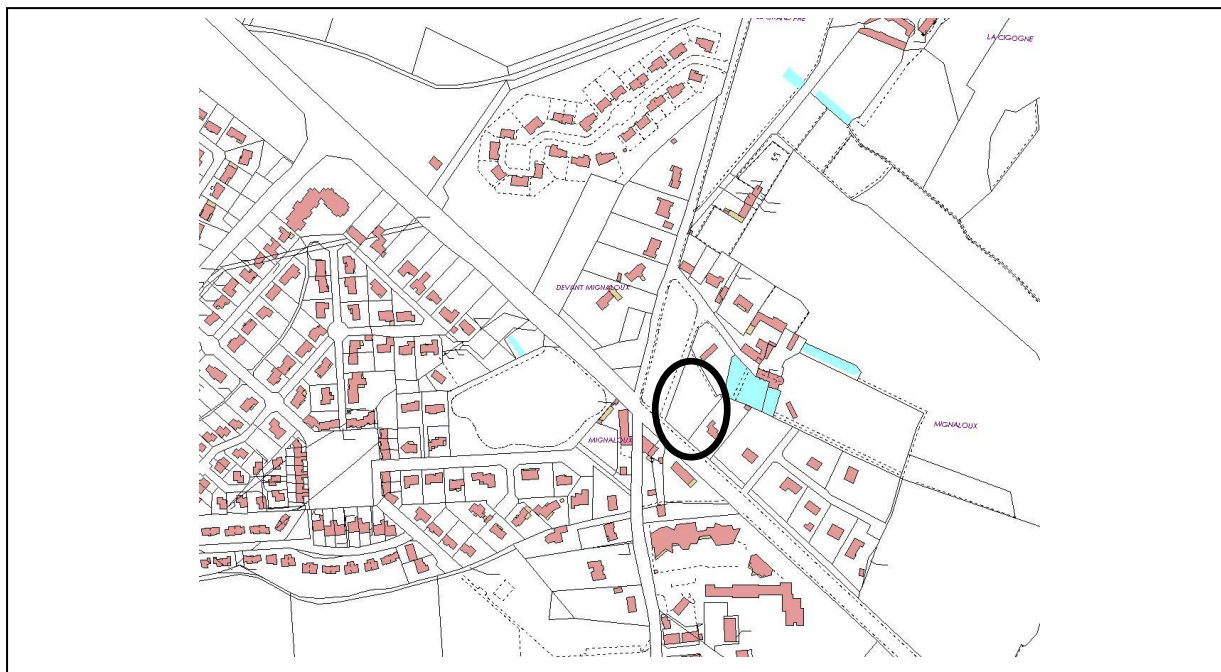
Référence	Segment d'activité (services généraux,...)	Puissance de raccordement du lot

## COMMENT RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

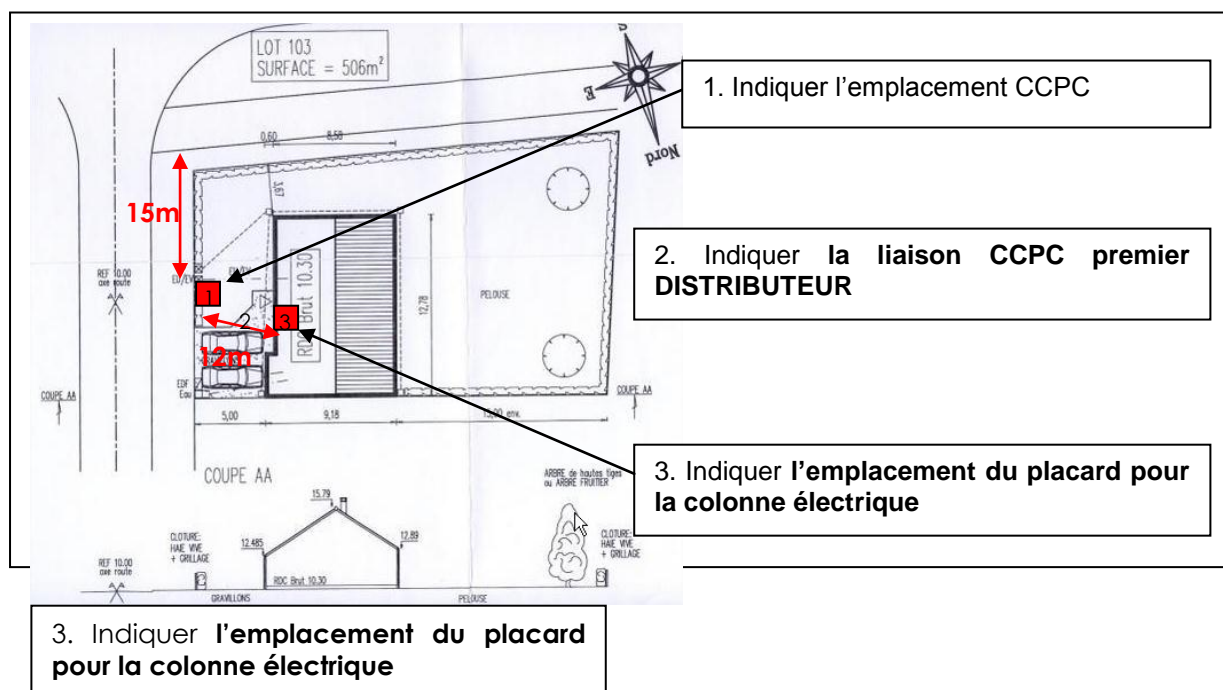
Par courrier à l'adresse suivante :  
SRD  
78 AVENUE JACQUES CŒUR  
86068 POITIERS CEDEX 9

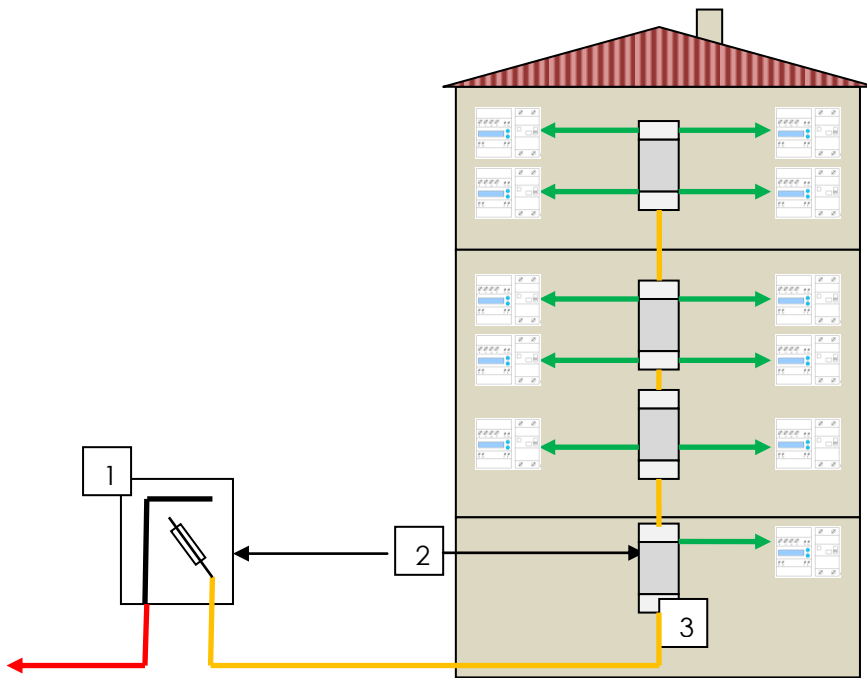
### EXEMPLE DE DOCUMENTS A JOINDRE AU FORMULAIRE

**Plan de localisation de la parcelle :** plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).



**Plan de masse :** C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



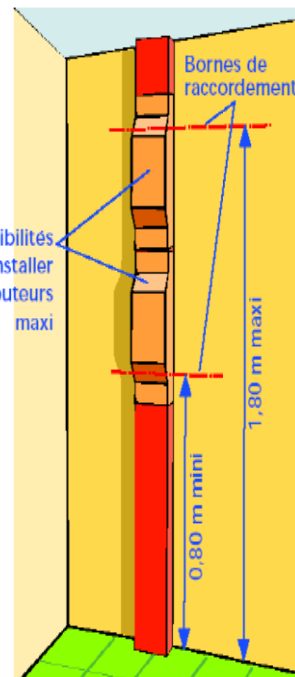
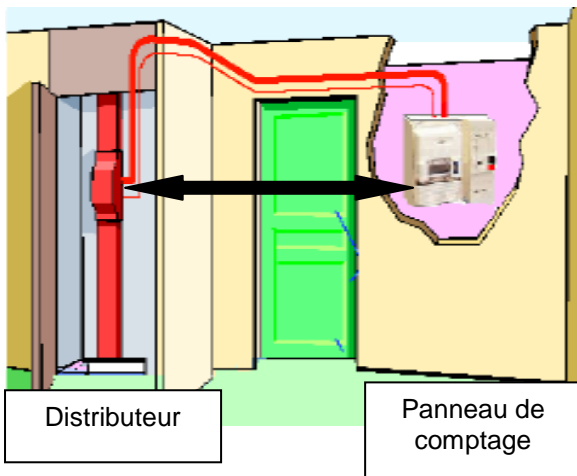


Liaison CCPC- premier distributeur

1. Emplacement du CCPC
2. Liaison CCPC- premier distributeur
3. Emplacement du placard pour la colonne électrique.

Il faut donner pour chaque niveau ou étage :

- Le nombre de comptages monophasés ou triphasés
- Les distances entre les distributeurs et les disjoncteurs



Il faut que la longueur des câbles entre le distributeur et le disjoncteur **ne dépasse pas 14 mètres**. Il faut aussi qu'ils empruntent les parties communes de l'immeuble et ne traversent pas un autre appartement.

### ATTENTION

- Au delà de 22 comptages (ou équivalent avec triphasé)  
Et / Ou
  - au delà de 14 m de liaison distributeur compteur  
Et / Ou
  - au delà de la valeur maximale par étage,
- Il vous faudra une autre colonne électrique pour respecter toutes les conditions.

